

**Compte rendu de la séance de
l'Association Foncière de Remembrement
de Witternheim du 26 janvier 2024**

Membres en exercice : 11
Membres présents : 6
Membres absents : 4
Membres absents avec procuration : 1

Sous la présidence de Monsieur Arnaud GAUTSCH, président.

A l'ouverture de la séance sont présents : DUTTER Claire, GAUTSCH Arnaud, HAUG Jean Jacques, HAUG Marcel, KRETZ Ghislain, STURM Roland

Absents avec procuration : KRETZ Claude à GAUTSCH Arnaud

Absents : BRAUN Philippe, GOETZ Kevin, HERMANN Gilles, SCHNEIDER Fabien

Le quorum est atteint et la séance est ouverte à 20 heures 00 à la Mairie.

ORDRE DU JOUR :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu du 7 septembre 2023
3. Adoption du compte administratif 2023
4. Adoption du compte de gestion
5. Affectation du compte de résultat
6. Mise en place de la fongibilité des crédits du budget
7. Adoption du budget primitif 2024
8. Divers

1 : Désignation d'un secrétaire de séance

Est désigné secrétaire de séance Monsieur Ghislain KRETZ

2 : Approbation du compte rendu du 7 septembre 2023

Après lecture, les membres de l'association foncière approuvent le procès-verbal de la séance du 7 septembre 2023.

**6 voix pour
1 abstention**

3 : Adoption du compte administratif 2023

Le compte administratif affiche les résultats suivants :

Section de Fonctionnement

Dépenses : 4 728,77 €

Recettes : 8 539,82€

Excédent de l'exercice : 3 811,05 €

Résultat de fonctionnement reporté de l'année 2022 : 36 717,46 €

Résultat de fonctionnement cumulé de 40 528,51 €

Section d'Investissement

Dépenses : 0,00 €

Recettes : 0,00 €

Résultat d'investissement reporté de l'année 2022 : 0,00 €

Solde d'exécution cumulé de 0,00 €

Le président donne la présidence à Monsieur Jean-Jacques HAUG, doyen, et se retire de la séance.

Après en avoir délibéré, le bureau approuve le compte administratif.

5 voix pour

4 : Adoption du compte de gestion

Vu les résultats du compte de gestion établi par le comptable public,

Vu la conformité avec le compte administratif,

Le bureau adopte le compte de gestion et donne quitus au comptable.

Après en avoir délibéré, le bureau approuve le compte de gestion 2023.

7 voix pour

5 : Affectation du compte de résultat

Le bureau décide d'affecter l'excédent total de 40 528,51 € (ligne 002) en report de fonctionnement pour 2024.

7 voix pour

6 : Mise en place de la fongibilité des crédits du budget

Vu les dispositions de la nomenclature budgétaire et comptable M57,

Après en avoir délibéré, le bureau autorise le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, au sein de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune de ces sections, sous réserve que ces mouvements de crédits n'entraînent pas une insuffisance de crédits nécessaires au règlement des dépenses obligatoires sur un chapitre ;

7 voix pour

7 : Adoption du budget primitif 2024

Après avoir délibéré, les membres du bureau décident d'arrêter le budget primitif 2024 comme suit :

Section de Fonctionnement

Dépenses : 47 673,51 €

Recettes : 47 673,51€

Section d'investissement Néant

7 voix pour

7 : Divers

Les membres du bureau souhaitent qu'à la prochaine réunion, les factures de dépenses soient présentées.

BRAUN Philippe ABSENT	DUTTER Claire	HAUG Marcel
HAUG Jean-Jacques	HERMANN Gilles ABSENT	GAUTSCH Arnaud
GOETZ Kevin ABSENT	KRETZ Ghislain	KRETZ Claude
SCHNEIDER Fabien ABSENT	STURM Roland	